

# Travail éducatif En danger!



Alors que les enseignant·e·s et les éducateurs·trices de foyer ont un système de remplacement nécessaire à une prise en charge de qualité en toutes circonstances, les éducateurs·trices de La Clairière ne bénéficient d'aucun remplacement!

- Les absences longue durée ne sont pas remplacées!
- Même les congés maternités SONT RAREMENT REMPLACÉS!
- Les démissions ne sont pas remplacées ou très tardivement!
- Les absences des chefs sont remplacées par des éducateurs·trices qui eux ne sont pas remplacé·e·s!

Actuellement, les éducateurs de La Clairière sont **EN SOUFFRANCE** car sur leur effectif complet de 15 éducateurs·trices il ne reste que 10 éducateurs·trices en poste dont 9 actifs sur le terrain!

**NON** À L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE AMPUTÉE DE 40% DE SA DOTATION!

**NON** À LA RÉFORME DES HORAIRES QUI VEUT FAIRE PORTER LE POIDS DES ÉCONOMIES SUR LE DOS DES ÉDUCATEURS·TRICES!

**NON** À L'ÉPUISEMENT DES ÉDUCATEURS·TRICES QUI EMPÊCHE UNE PRISE EN CHARGE DE QUALITÉ!

# Travail éducatif En danger!



Alors que les enseignant·e·s et les éducateur·trices de foyer ont un système de remplacement nécessaire à une prise en charge de qualité en toutes circonstances, les éducateur·trices de La Clairière ne bénéficient d'aucun remplacement!

- Les absences longue durée ne sont pas remplacées!
- Même les congés maternités SONT RAREMENT REMPLACÉS!
- Les démissions ne sont pas remplacées ou très tardivement!
- Les absences des chefs sont remplacées par des éducateur·trices qui eux ne sont pas remplacé·e·s!

Actuellement, les éducateurs de La Clairière sont **EN SOUFFRANCE** car sur leur effectif complet de 15 éducateur·trices il ne reste que 10 éducateur·trices en poste dont 9 actifs sur le terrain!

**NON** À L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE AMPUTÉE DE 40% DE SA DOTATION!

**NON** À LA RÉFORME DES HORAIRES QUI VEUT FAIRE PORTER LE POIDS DES ÉCONOMIES SUR LE DOS DES ÉDUCATEURS·TRICES!

**NON** À L'ÉPUISEMENT DES ÉDUCATEURS·TRICES QUI EMPÊCHE UNE PRISE EN CHARGE DE QUALITÉ!

# La réforme des horaires impose :

- Des journées de 11h30 dans le centre de détention au lieu de 8h30 actuellement
- Aux éducateurs·trices de travailler un weekend sur deux contre un sur trois actuellement
- Des jours de congé principalement en semaine ce qui empêche de réaliser un suivi éducatif régulier
- Des blocs de 3 jours consécutifs et donc 33 heures de travail en 3 jours
- Une pénibilité extrême
- Une division de l'équipe éducative en 2 sous-équipes et donc un travail d'équipe cohérent impossible à réaliser
- Un travail en co-référence difficile à effectuer
- Des espaces de décharge inexistant pour du travail administratif (ex. rapport d'observation)

**NON** AUX FAUSSES EXCUSES DU COVID!

**NON** AU FAUX BILAN POSITIF DANS LE SECTEUR DE LA PRÉVENTIVE!

**NON** À L'UNIQUE ARGUMENT DES PROFILS PARTICULIÈREMENT COMPLIQUÉS DES MINEURS!



# La réforme des horaires impose :

- Des journées de 11h30 dans le centre de détention au lieu de 8h30 actuellement
- Aux éducateurs·trices de travailler un weekend sur deux contre un sur trois actuellement
- Des jours de congé principalement en semaine ce qui empêche de réaliser un suivi éducatif régulier
- Des blocs de 3 jours consécutifs et donc 33 heures de travail en 3 jours
- Une pénibilité extrême
- Une division de l'équipe éducative en 2 sous-équipes et donc un travail d'équipe cohérent impossible à réaliser
- Un travail en co-référence difficile à effectuer
- Des espaces de décharge inexistant

**NON** AUX FAUSSES EXCUSES DU COVID!

**NON** AU FAUX BILAN POSITIF DANS LE SECTEUR DE LA PRÉVENTIVE!

**NON** À L'UNIQUE ARGUMENT DES PROFILS PARTICULIÈREMENT COMPLIQUÉS DES MINEURS!

